

## COMPTE RENDU DU « 5 à 7 » du 23 novembre 2017

### La ViaRhôna

#### Chemin de découverte, le long du fleuve, du Léman à la Méditerranée

Jean-François GROS salue les nombreux participants et présente les intervenants :

**M. Simon LARCADE**, Chargé de mission à la Direction du Tourisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **Mme Véronique BRAISE**, Responsable du Département des Missions d'Intérêt Général (MIG) à la CNR, **Mme Véronique LEMMENS**, Chargée de Mission, Responsable du Volet Tourisme et Patrimoine du Plan Rhône à la DIRECCTE, **M. Albert CESSIEUX**, Délégué Régional de l'Association Française pour le Développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V).



**Mme Véronique LEMMENS**, **Mme Véronique BRAISE** et **M. Simon LARCADE** présentent ensemble le diaporama qu'ils ont préparé pour nous présenter la ViaRhôna, itinéraire rhodanien structurant avec le Rhône comme fil conducteur et qui conjugue l'attractivité internationale et le développement local.

- C'est un produit touristique attractif en phase avec les attentes des clientèles pour une diversité des pratiques de l'itinérance douce (tourisme, loisir, utilitaire, sportif).  
C'est un outil de développement durable des territoires avec l'ambition d'un grand itinéraire touristique européen.
- C'est un itinéraire cyclable de 815 km du lac Léman à la Méditerranée et de 1 115 km depuis le glacier en Suisse.
- Trois régions sont traversées : Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie avec deux arrivées : à Port-Saint-Louis-du-Rhône ou à Sète. Il y a 22 maîtres d'ouvrage pour sa réalisation.
- La France est la deuxième destination mondiale du tourisme à vélo. Le marché du tourisme à vélo est en pleine expansion avec un développement des clientèles françaises.
- La ViaRhôna présente de nombreux atouts :
  - ◇ le parcours entre les Alpes et la Méditerranée présente une richesse patrimoniale multiple (paysage, architecture, événements...),
  - ◇ le potentiel économique est évalué à 35 millions d'euros par an,
  - ◇ elle est à proximité des principaux marchés européens, avec un potentiel de 1,9 millions de pratiquants (1,6 millions de sorties résidents et 300 000 nuitées touristes et itinérants),
  - ◇ il y a plus de 2,6 millions d'habitants le long de son itinéraire.

Actuellement 621 km ont été réalisés soit 76% du tracé total : 83% en Auvergne-Rhône-Alpes, 77% en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 47% en Occitanie.

- De nombreuses études sont en cours pour la réalisation complète de l'itinéraire en 2020 :
  - ◇ la passerelle de Virignin
  - ◇ le tronçon sud de Lyon,

- ◇ la passerelle de Glun,
  - ◇ le barrage de Sauveterre,
  - ◇ le passage sur les digues dans la partie méridionale.
- D'autres actions ont été entreprises ou sont en cours :
    - ◇ ViaRhôna en fête en 2017, appel à projets de produits et services innovants,
    - ◇ étude de fréquentation sur un cycle annuel,
    - ◇ Rhônaveil'eau programme de recherche sur la perception de l'environnement par les utilisateurs de la ViaRhôna,
    - ◇ signalétique et communication chartée avec une identité et une promotion à l'échelle de l'axe.

Le site internet [www.viarhona.com](http://www.viarhona.com) est le deuxième site dédié à un itinéraire cyclable le plus visité de France.

Le Plan Rhône 2015-2020 a pour objectif de finaliser les itinéraires structurants ViaRhôna et V50, Charles le Téméraire (en bord de Saône dans notre région), d'assurer leur interconnexion, de les relier avec l'itinéraire cyclable suisse n°1 « Route du Rhône » et d'assurer le pilotage de leur mise en tourisme au niveau régional et interrégional.

L'itinéraire cyclable, voie bleue, V50, Charles le Téméraire, long de 700 km dépasse le périmètre du Plan Rhône. Il part du Luxembourg pour finir à la Confluence à Lyon avec 425 km le long de la Saône sur les régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes et essentiellement sur le chemin de halage.

Les itinéraires cyclables sont soutenus par les outils financiers du Plan Rhône :

- le POI FEDER : 6,32 M€ dont 4,86 M€ pour l'aménagement d'itinéraires et 1,46 M€ pour les actions de gouvernance, mise en tourisme et promotion,
- le CPIER : 23,36 M€ sur les mêmes thématiques que le POI, avec les participations de la CNR : 8 M€ et des régions : 10,6 M€ dont 4,25 M€ pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La CNR est un acteur très impliqué car plus de 50% de l'itinéraire est situé sur le domaine qui lui est concédé. Outre sa participation au financement elle est une force de proposition pour le franchissement des ouvrages d'exploitation, elle s'implique dans les actions de communication (partenaire de ViaRhôna en fête, du magazine ViaRhôna avec le Dauphiné Libéré) et de valorisation (Roll'athlon, ViaRhôna en VAE, vélo à assistance électrique, randos connectées sur ViaRhôna).

Et surtout elle impulse une nouvelle dynamique dans les politiques touristiques des départements.

La région Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée pour la ViaRhôna :

- participation au financement du projet,
- partenaire avec l'Etat, le Plan Rhône, la CNR et les régions PACA et Occitanie,
- coordinateur de la gouvernance et du comité d'itinéraire,
- elle a adopté en 2017 une politique sur les véloroutes et voies vertes avec un ciblage sur les 6 itinéraires les plus emblématiques dont ViaRhôna et la V50 sur la Saône,
- elle intervient sur l'aménagement, la mise en tourisme, la communication et la promotion de cette ViaRhôna avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme,
- pour la mise en tourisme : participation à l'unité et à la cohérence du produit touristique, soutien des aménagements et équipements sur l'itinéraire ainsi que du développement d'activités économiques génératrices de richesse pour les territoires.

La location de vélos à assistance électrique est à citer parmi les actions touristiques intéressantes : on note 11 points de location pour une cinquantaine de vélos. Le village de Chanaz est montré en exemple pour ses propositions de découverte de l'environnement sur plusieurs parcours avec un combiné vélo électrique et canoë kayak.

La réalisation de la ViaRhôna ouvre de nouvelles perspectives :

- l'arrivée d'acteurs économiques avec des produits innovants (villages d'hébergements touristiques, tourisme industriel, réseaux de loueurs et prestataires de services),
- le développement de produits et services au bord des itinéraires avec une recherche d'intermodalité avec les

activités liées au fleuve (guinguette, belvédère, bateaux)

- une prise en compte par les opérateurs de croisières fluviales et la mise en marché de nouveaux produits notamment croisière et vélo,
- un nouveau cycle de partenariat 2018-2020 autour du développement des retombées économiques sur les territoires traversés et l'achèvement de ViaRhôna,
- les actions sur la mise en tourisme pour développer les services, les aménagements et équipements répondant aux besoins des clientèles, l'hébergement...
- des actions de promotion et de communication pour attirer de nouvelles clientèles et développer la fréquentation locale.
- la démarche circuits courts associant les acteurs du territoire,
- la mise en réseau d'acteurs pour la création d'une offre touristique plus large (loueurs vélo-canoë, boucles de découverte,...)

Le Plan Rhône et sa dynamique sont observés de près et intéressent au niveau national et international pour la gouvernance mise en œuvre entre le partenariat et les territoires, notamment le Comité d'itinéraire ViaRhôna.

Le diaporama se termine par l'image d'un hébergement écologique hôtelier, en bois, sur l'eau, aux « Cabanes des Grands Cépages » à Sorgues, près de la ViaRhôna, comme exemple d'offre touristique écologique, insolite et innovante.



**M. Albert CESSIEUX** nous expose le point de vue des cyclistes.

Il indique que nous vivons une révolution sociétale depuis le schéma des véloroutes et voies vertes de 1998. On assiste à un changement des mentalités. Les itinéraires se mettent en place lentement et la pratique explose !

« Il y a 10 ans j'ai fait Valence-Sète à vélo, je n'ai croisé que deux groupes de cyclistes Américains ». Aujourd'hui les français ont découvert le voyage à vélo avec des itinéraires sécurisés et balisés, la fréquentation est en augmentation d'année en année.

Pour ViaRhôna, tous les ans des nouveaux tronçons sont réalisés.

Le Rhône est la frontière de 13 départements. La vallée est occupée par les infrastructures et les activités industrielles. Pour chacun le tourisme était concentré dans l'arrière-pays du département. Il a fallu que les régions s'engagent en créant une dynamique sur ce projet. Cela a été plus long que prévu de convaincre tous les territoires mais, aujourd'hui, avec ViaRhôna la vallée du Rhône devient touristique. Ceux qui la parcourent en sont même étonnés.

Nos amis Suisses, Allemands et Hollandais, habitués à se déplacer en vélo chez eux et pratiquant les voyages à vélo nous ont fait connaître l'intérêt de la vallée du Rhône. Aujourd'hui le tourisme à vélo se développe en France pour toutes les catégories de population. Ces voyageurs sont intéressants par les retombées économiques qu'ils apportent. Ils ne vont pas très vite, 60 km par jour, et ne portent pas leurs provisions avec eux !

Mais cette véloroute a aussi un autre effet : elle permet à la population locale de découvrir que le vélo est un moyen de déplacement sûr, agréable et bon pour la santé. Elle constitue la plus grosse part de la fréquentation. Elle l'utilise pour ses loisirs et de plus en plus pour les déplacements quotidiens chaque fois que cela est possible.

Il faut finir ViaRhôna et régler les quelques points durs qui restent comme la sortie de Lyon vers le sud. La faire connaître à l'étranger pour développer le tourisme. S'organiser pour accueillir et proposer des offres touristiques intéressantes.

Sur le plan local il est essentiel d'aménager les deux rives et compléter l'itinéraire Via Rhôna par des variantes et ramifications vers les villes et villages de l'arrière-pays, les vallées adjacentes comme l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et l'Eyrieux par exemple.

Beaucoup de collectivités réfléchissent à ces aménagements.

Sur l'itinéraire des progrès restent encore à faire sur des aménagements de meilleure qualité et sur la traversée des ponts dont beaucoup posent encore problème.

**Jean-François GROS** remercie les quatre intervenants pour leurs présentations et il lance le débat avec la salle.

**Les Questions** ont concerné :

la fréquentation, la possibilité de mettre les vélos dans les trains, la relation Via Rhôna-V50 en bord de Saône, les différences de vitesses entre vélos, les cartes disponibles, l'influence du climat, l'usage du vélo à assistance électrique (VAE), le tracé au sud de Lyon

**Réponses :**

- ◆ La progression de la fréquentation est importante même si l'itinéraire n'est pas définitif sur la totalité du tracé. L'étude de fréquentation est en cours sur une saison entière, cette étude va nous permettre d'avoir des données fiables. On veut aussi observer la dynamique avec les projets des collectivités qui se tournent vers la ViaRhôna et l'hébergement touristique qui se met en place. Les comptages sont réalisés sur des tronçons caractérisés et judicieusement choisis, y compris en zone urbaine. Au-delà du comptage c'est aussi une enquête sur le genre de déplacement (quotidien, touristique,...) et les types et nationalités des cyclistes qui a lieu cette année.
- ◆ Les vélos sont acceptés, en nombre limité, dans les trains. Il faudra voir l'impact que la fréquentation de la ViaRhôna va nécessiter des renforcements des capacités de transport dans les trains. Il va falloir examiner l'influence des produits numériques et des réseaux sociaux pour des projets innovants tous publics, y compris au niveau européen.  
Il y a actuellement un projet bateau + vélo à l'étude (croisière bateau couplée à des randonnées vélos).
- ◆ Le « Plan Rhône » prend bien en compte la relation ViaRhôna-V50 vallée de Saône avec une réflexion sur les produits à mettre en valeur dans une approche plus globale pour en faire une destination propre. Cette liaison assurera la connexion avec les pays du nord de l'Europe. L'achèvement de la V50 est prévu pour 2020 comme la ViaRhôna.
- ◆ Comme sur toutes les voies à partager en mode doux il faut que les utilisateurs fassent preuve de civisme et respectent les autres. Il faut faire de la pédagogie pour que les mentalités évoluent afin que tous les usages puissent se dérouler sans conflit.
- ◆ On peut aller sur le site [AF3V.org](http://AF3V.org) pour avoir des explications. Une carte ViaRhôna est éditée chaque année (français, anglais, allemand, néerlandais) ainsi que deux topoguides (Chamina et Ouest France).
- ◆ Comme toutes les activités de plein air, la randonnée à vélo est soumise aux aléas du temps d'où l'intérêt de prévoir des produits touristiques de complément.
- ◆ Le vélo à assistance électrique est appelé à se développer, c'est un produit d'avenir qui peut se révéler utile pour sortir du territoire et explorer l'arrière-pays plus vallonné.
- ◆ Le tracé au sud de Lyon est en cours d'étude avec une hypothèse pour chaque rive. La région, maître d'ouvrage, s'est engagée pour une ouverture en 2020.

**Jean-François GROS** clôt la séance et invite tous les participants à continuer les échanges, de façon encore plus conviviale, au cocktail qui termine tous nos « 5 à 7 ».

